



Assemblée générale du 14 novembre 2018
Extrait des délibérations

Délibération sur la convention 2018/036 :

Programme Enterprise Europe Network 2019

Description succincte du projet :

Le consortium est formé pour la période 2015-2020. Pour l'année 2019, les partenaires ont transmis une nouvelle proposition comprenant un programme de travail et un budget. Cette proposition, soumise le 5 juin 2018, a été acceptée par la Commission Européenne le 5 octobre 2018 et sera signée par les deux parties avant la fin de l'année 2018. L'objectif est d'aider les PME à innover, s'internationaliser en toute sécurité, trouver des partenaires et bénéficier des financements européens.

Il est demandé à l'Assemblée d'approuver cette convention.

Quorum :	61	Voix pour :	106
Présents :	61	Voix contre :	0
Représentés :	45	Abstentions :	0

Extrait certifié conforme
Le 19 novembre 2018, à Lyon
Le Président de la CCI de région Auvergne-Rhône-Alpes

Philippe GUERAND